

Facteurs environnementaux et comportementaux associés au surpoids

Une meilleure compréhension des facteurs associés au surpoids mesuré par à l'Indice de Masse Corporelle (IMC) est essentielle dans le but d'établir une politique de santé publique ciblée et efficace. VISAT a permis une analyse des facteurs environnementaux et comportementaux associés à l'IMC dans une population au travail. Sur un échantillon de 3127 personnes, on a trouvé que le taux d'obésité (IMC ≥ 30 kg/m²) était de 9.8 % en moyenne, et était supérieur chez les hommes (11.1 % vs 8.3 % chez les femmes). Bien entendu, on sait déjà que, outre les apports alimentaires, le manque d'activité physique joue un rôle important dans la régulation du poids. L'âge est aussi, en général, associé à une prise de poids. Mais l'étude VISAT a montré que d'autres facteurs sont également en jeu dans ce mécanisme. Pour les deux sexes, 4 facteurs étaient fortement liés au poids : un bas niveau d'étude, regarder la télévision plus d'une heure par jour, une faible activité physique (moins de 2 fois par semaine) et être un ancien fumeur.

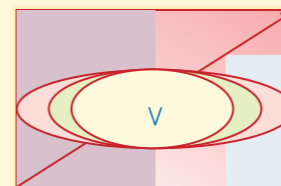
Plus original, l'étude a montré chez les femmes quelques particularités : ainsi, le fait d'avoir été réglée tôt, et un plus grand nombre de grossesses, sont associés à un poids plus élevé. Le fait de prendre la pilule est associé à un poids plus faible, ce qui semble tordre le cou définitivement aux

rumeurs qui prétendent que la pilule ferait grossir ! Pour l'anecdote : le fait de se marier ne semble pas avoir d'effet sur le poids des femmes. Par contre, les hommes mariés sont statistiquement plus gros que les célibataires. Chez les femmes, 2 variables liées au mode de vie en Europe du Sud ont également été mises en évidence : la sieste et le nombre d'heure de sommeil.

Le type d'emploi exercé n'était pas associé à l'IMC. Cette étude révèle donc l'extrême complexité des relations entre les facteurs environnementaux et comportementaux d'une part et le surpoids ou l'obésité d'autre part.

Facteurs indépendamment associés au surpoids

	Association Positive (+), Négative (-), Pas d'association significative (o)	
	Hommes N = 1658	Femmes N = 1469
Âge	+	+
Niveau d'étude élevé	-	-
Exercice physique >2 fois par semaine	-	-
Télévision > 1 heure par jour	+	+
Ex-fumeur	+	+
Statut marital : célibataire	-	o
Sieste : > 1 par semaine	o	+
Sommeil : > 6 heures par nuit	o	-
Nombre de grossesses : 3 ou plus	-	+
Âge aux premières règles : 12 ans ou plus	-	-
Contraceptifs oraux : jamais utilisés	-	+



Vieillesse, Santé, Travail

Résultats de l'étude VISAT

Un vieillissement réussi, préparé par une vie de travail réussie

Voilà l'objectif (disons plutôt l'idéal !) auquel l'équipe VISAT cherche à contribuer au travers du programme de recherche lancé en 1996.

Un vieillissement réussi c'est la possibilité de profiter d'une retraite en bonne santé, c'est-à-dire riche en activités sociales qui confèrent une place reconnue, riche en liens affectifs consistants, en activités physiques et intellectuelles stimulantes. C'est aussi, le moment venu, la possibilité de se préparer, entouré de ses proches, à un départ aussi serein et assumé que possible.

Curieusement, la majorité des travaux sur ce sujet ne font pas le lien entre vieillissement réussi et vie professionnelle. Pourtant nous pensons que ce que vivent les travailleurs tout au long de leur carrière façonne de manière importante leur santé¹ immédiate et à long terme.

Arriver en bonne santé à la fin de sa carrière

Le vieillissement général de la population dans nos sociétés industrielles et la réforme récente du régime des retraites font que la production nationale repose sur une fraction de plus en plus âgée de la population active. Dans le même temps, les études montrent que beaucoup de travailleurs éprouvent des difficultés grandissantes avec l'âge, en termes de charge non seulement physique mais aussi mentale, à résister à certaines contraintes, à assumer des niveaux d'exigence de plus en plus élevés (enquêtes du ministère du travail). Cela peut déboucher sur l'exclusion et le chômage. Cela a un coût humain, et aussi un coût financier pour la société.

Identifier les facteurs professionnels qui dégradent ou consolident durablement la santé

Il devient donc essentiel de préciser, pour les prévenir, les processus qui conduisent à des difficultés plus grandes pour les travailleurs dans les dernières années de leur vie professionnelle, et au-delà. Des travaux suggèrent le rôle important que jouent certaines conditions de travail anciennes ou nouvelles dans ce processus : intensification du travail, pression temporelle sur la réalisation du travail, travail de nuit, contraintes posturales et port de charges lourdes qui mettent à rude épreuve le système ostéoarticulaire. Mais aussi l'obsolescence de plus en plus rapide des savoirs sans avoir toujours, en contrepartie, les moyens de formation adaptés à leur mise à jour, l'hyperspécialisation ou au contraire la polyvalence excessive ou mal préparée, les travaux peu stimulants et peu qualifiés ne permettant pas la construction par le travail de savoirs nouveaux. Comme on le voit, dans la perspective de VISAT, s'intéresser au vieillissement c'est aussi déboucher sur des mesures qui améliorent les conditions de travail des plus jeunes, car c'est dès le début de la vie professionnelle que se construit la santé future.

Des connaissances solides pour une prévention efficace

Il est important que le débat sur de grandes questions de société telles que *la retraite* (le même âge pour tous ?), *le temps de travail*, *les conditions de travail*, *la santé*, *la qualité*

de vie des personnes âgées, repose sur des faits solides issus de la recherche scientifique. La réflexion et les décisions des acteurs de la vie publique sur ces questions doivent reposer sur une compréhension claire des facteurs en cause, en tenant compte de la diversité des parcours selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle, notamment. Certains de ces objectifs ne peuvent être atteints que par des études sur de grands échantillons de personnes, jeunes et âgées, encore actives et retraitées, suivies pendant plusieurs années. Parce qu'elles sont difficiles à mettre œuvre, ces recherches sont rares. Celles qui, comme VISAT, y parviennent, apportent des données inédites ou des confirmations utiles à des résultats antérieurs encore fragiles, dont s'inspirent les pouvoirs publics (par ex. le ministère du travail, de la santé, le Conseil régional, qui ont financé une partie de ces recherches).

Les médecins aussi ont besoin de ces connaissances. L'exposition durable à des environnements ou des facteurs reconnus comme nocifs et l'impossibilité de se soustraire à des contraintes qu'on ne supporte plus peut, en effet, conduire à une accélération des effets habituels du vieillissement. Ce fait, les médecins du travail le constatent tous les jours dans leurs consultations. L'observation de signes d'usure prématurée chez certaines catégories de salariés est courante et se traduit par « *des plaintes souvent non spécifiques qu'il faut déchiffrer et rattacher aux difficultés du travail* »². Elles apparaissent sous la forme de fatigue, d'asthénie, de conflits, de dépression, d'usure, voire de souffrance psychologique. « *Le médecin du travail est souvent désarmé par rapport à ces manifestations qui ne relèvent pas d'une relation clairement établie entre un risque et une pathologie. Il est donc nécessaire de jeter les bases conceptuelles de la prise en charge de ces phénomènes par les médecins du travail* »³.

Déjà de nombreux résultats, reconnus et diffusés

Les chercheurs et les médecins qui ont analysé les données VISAT jusqu'ici ont publié les résultats dans des revues et des congrès de niveau national et international. Ils ont également diffusé leurs travaux auprès de professionnels qui peuvent en tirer parti pour améliorer les conditions de travail, la santé et la qualité du vieillissement. Les ministères de la santé, du travail et de la recherche nous soutiennent. Des équipes étrangères ont repris le questionnaire VISAT. L'étude est connue et ses résultats diffusés dans plusieurs pays.

Comme nous nous y sommes engagés et comme nous l'avons déjà fait après le premier recueil, ce document vise à restituer les principaux résultats auprès de tous les salariés et retraités qui ont prêté leur concours à ce programme de recherche en tant que participants. Que ces participants soient ici remerciés pour leur fidélité.

Et une dernière étape en 2006

Il reste maintenant à mener cette aventure à son terme, afin que tout le travail accompli jusqu'ici par les participants, les médecins et leurs assistantes, et les chercheurs prenne tout son sens et produise ses meilleurs fruits. C'est en effet le troisième recueil de données en 2006, et les analyses qu'il permettra, qui valoriseront pleinement les efforts antérieurs. Avec l'aide de tous, nous savons que nous y parviendrons.

Jean-Claude MARQUIÉ, Directeur de Recherches CNRS.
Dr Corinne MARTINAUD, Présidente de l'Association VISAT.

¹ La santé est ici entendue dans le sens des ressources dont dispose l'individu et qui déterminent durablement l'envie et la capacité d'agir en accord avec soi et son environnement.

² 23^{es} Journées de Médecine du Travail, juin 1994.

³ *Idem*.

Rappel des caractéristiques de l'étude VISAT

VISAT est une recherche réalisée en partenariat entre plus de 200 médecins du travail du sud de la France (Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) et des chercheurs relevant de plusieurs disciplines (médecine, neurosciences, psychologie, épidémiologie, sociologie) et de plusieurs institutions de recherche (CNRS, INSERM, Université) intéressés par l'étude du vieillissement, l'ergonomie, et la santé au travail.

L'étude VISAT a pour but de mieux comprendre comment les influences de l'environnement, et en particulier les conditions de travail vécues tout au long de vie professionnelle, influencent la santé et la qualité du vieillissement. On en attend

des retombées en termes de diminution des facteurs de risque dans les milieux professionnels, et de mesures permettant un vieillissement plus réussi.

Au total 3237 salariés actifs et retraités ont été enquêtés, la plupart dans le cadre de la visite médicale annuelle du travail. Chacun a répondu à un questionnaire portant sur ses conditions de travail actuelles et passées, sur son état de santé et certaines conditions de sa vie hors travail. Ce questionnaire était complété par des mesures classiques (pression artérielle, taille, poids, vision, capacité respiratoire...) et spécifiques à cette étude (tests cognitifs de mémoire et d'attention) effectuées par le médecin.

Les salariés enquêtés, tirés au sort parmi les personnes nées en 1934, 1944, 1954, et 1964 avaient donc 62, 52, 42, et 32 ans au moment du premier recueil des données en

1996. Cela permet de couvrir une grande partie de la vie professionnelle, et d'étudier les effets du travail à long terme, c'est-à-dire après le départ en retraite. Au bout de 10 ans l'étude pourra ainsi couvrir 40 ans de la vie adulte (de 32 à 72 ans).

L'anonymat complet des données est garanti (avis favorable de la Commission nationale pour l'informatique et les libertés) : ni la personne enquêtée, ni son entreprise ne peuvent donc être identifiées par ceux qui analysent les résultats.

En 2006 les mêmes personnes seront à nouveau interrogées et examinées, le médecin du travail ayant à charge de maintenir le contact avec les enquêtés jusqu'à cette date. Cette procédure de suivi longitudinal est la méthode qui permet de tirer les enseignements les plus novateurs concernant les effets à long terme des conditions de vie et de travail sur le vieillissement.

Un dernier mot de votre médecin VISAT

Madame, Monsieur,
Les études sur ce sujet sont rares. Grâce à vous, aux autres médecins du travail et aux chercheurs, l'étude VISAT est en bonne voie. Les analyses en cours et à venir permettront d'aller encore beaucoup plus loin après le 3^e et dernier recueil prévu en 2006. Ce n'est que par ce travail de longue haleine que VISAT pourra apporter des réponses inédites à des questions cruciales pour notre santé. La santé au travail et après la retraite.

Pour cela, nous devons pouvoir maintenir le contact avec vous jusqu'au terme de l'étude. Chacun de vous est important pour sa réussite.

Merci, donc, de me prévenir si vous changez d'adresse, ou si vous changez d'entreprise (pour ceux qui sont en activité).

Dans l'attente de vous revoir, recevez mes plus cordiales salutations.

Votre médecin VISAT

Le groupe de pilotage de l'étude

Médecins du travail et médecins inspecteurs du travail

D. BLAISE, F. BLANC, F. CASAU, P. BESSIÈRES, C. DUOLÉ, H. FONDS, M. GALAND, P. JANSOU, N. LIZANO, C. MARTINAUD, M. NIEZBORALA, C. SCHUCHT
Membres des équipes de recherche associées à l'étude

D. ANSIAU, B. BARACAT, Y. ESQUIROL, M. GAUCHÉ, O. GONON, M. LAPEYRE, J. MANDRETTE, J.C. MARQUIÉ, L. RICO DUARTE, J.B. RUIDAVETS, A. SOUBELET

Organismes contribuant au financement de l'étude

CNRS (programme Santé & Société), Institut de la Longévité, INSERM, Conseil régional de Midi-Pyrénées, CRAM Midi-Pyrénées, ministère de l'Enseignement supérieur & de la Recherche, ministère du Travail.

Instances participant à la réalisation de l'étude

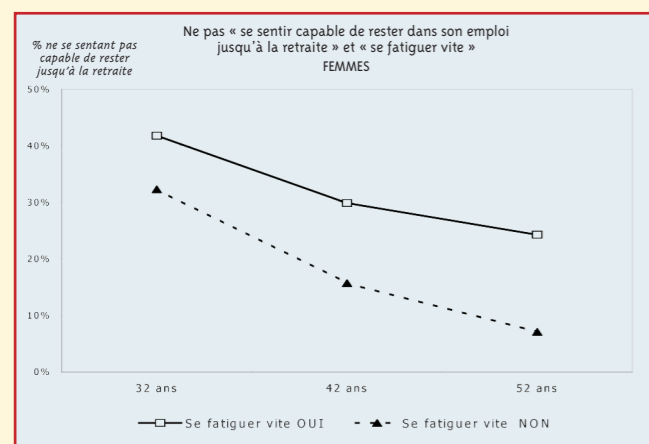
Le laboratoire Travail & cognition (CNRS) à l'Université Toulouse-Mirail ; les Services de médecine du travail ; les Inspections médicales du travail d'Aquitaine, de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; le département d'épidémiologie, économie de la santé et santé communautaire, le Laboratoire de médecine du travail et le Laboratoire de pharmacologie-épidémiologie de la Faculté de médecine de Toulouse ; le CREAPT (âge et populations au travail) à Noisy-le-Grand ; le département d'épidémiologie de l'INRS à Nancy ; le département de Neurologie du CHU de Saint-Etienne.

Se sentir capable d'occuper son emploi jusqu'à la retraite

L'aspiration à la retraite paraît très largement partagée, dans toutes les catégories sociales, même si la vision de la retraite est légèrement modulée par le rapport subjectif au travail. Les résultats de l'étude VISAT permettent de montrer que le fait de « se sentir capable d'occuper son emploi jusqu'à la retraite » est un sentiment multiforme, reflétant un jugement global porté sur le travail qui intègre divers éléments. Parmi les éléments qui pèsent le plus dans ce sentiment, on peut noter : la pénibilité du travail actuel et passé (surtout pour les plus de 50 ans) ; le sens que l'on peut donner à son travail, en lien notamment avec le fait qu'il est reconnu par les autres, qu'il permet d'apprendre, qu'on a l'impression de faire un travail de qualité ; le sentiment d'avoir des possibilités d'évoluer encore dans ses compétences, même après 50 ans, ou d'être mieux reconnu. De même, quel que soit l'aspect de la santé retenu, la proportion de ceux qui disent « ne pas se sentir capables d'occuper leur emploi jusqu'à la retraite » est toujours plus élevée parmi ceux qui expriment par ailleurs un trouble de santé. Par exemple, ceux qui disent se fatiguer vite, se sentir nerveux et tendus, ceux qui rapportent des troubles du sommeil, et ceux qui ont des troubles ostéoarticulaires (surtout chez les plus de 50 ans) sont plus enclins à déclarer qu'ils ne sentent pas capables d'occuper leur emploi jusqu'à la retraite. L'analyse des données sur les recueils de 1996 et de 2001 montre que les personnes qui rapportent « Ne pas se sentir capable d'occuper son emploi jusqu'à la retraite » en 1996 ont un risque presque deux fois et demi supérieur aux autres d'être en arrêt maladie ou au chômage 5 ans plus tard, et un risque de 30 % supérieur aux autres d'être à la retraite ou en préretraite à la même période.

Ces différents éclairages permettent de mieux comprendre que les processus de sortie anticipée du marché du travail, ou tout au moins les souhaits que les salariés peuvent avoir de sortir, constituent probablement, au niveau collectif, un indicateur d'inadaptation des conditions et de l'organisation du travail qui renvoient à des questions beaucoup plus vastes que celles qui pourraient être prises en compte dans un éventuel dispositif de retraite anticipée pour « pénibilités ».

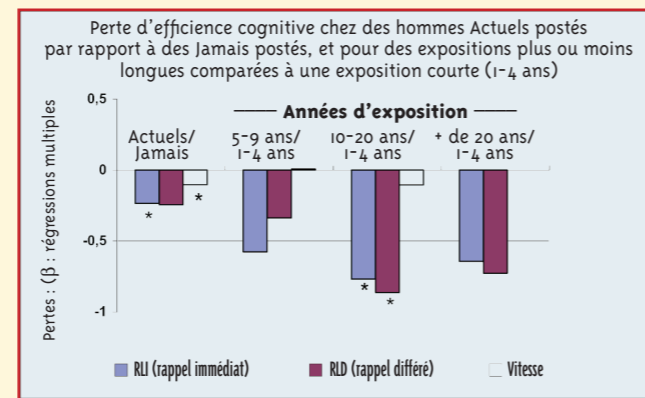
Figure ci-dessous : « Ne pas se sentir capable de rester dans son emploi jusqu'à la retraite » dépend des conditions de travail et de l'état de santé (ici un indicateur de cet état de santé : la fatigue).



Des effets à long terme des horaires décalés sur le sommeil et l'efficacité cognitive

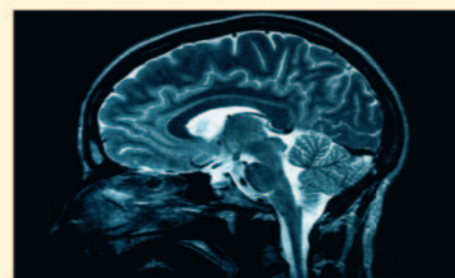
Le sommeil est un bien précieux qui devient plus fragile avec l'âge, et plus encore quand on est confronté à certaines conditions de travail. En particulier, certains de nos résultats montrent que ce n'est pas tant la nature des tâches effectuées dans le travail qui affecte le sommeil que l'intensité de ces tâches (degré de stress ressenti). Nos travaux cherchent aussi à évaluer les effets de la privation chronique du sommeil et de la perturbation des autres rythmes biologiques (tempé-

rature corporelle, pression artérielle, sécrétion de différentes hormones...) qui accompagnent le travail en horaires décalés sur plusieurs aspects de la santé, incluant l'efficacité intellectuelle. Les résultats provisoires de VISAT suggèrent une diminution de certaines ressources cognitives à court et à long terme consécutive au travail en horaires décalés. Et cette diminution serait indépendante de la privation de sommeil. Sur le long terme, en particulier, on ne sait rien sur les effets du travail posté sur le cerveau et son fonctionnement. Nos travaux nous conduisent à penser qu'à long terme la capacité de la mémoire peut être affectée par la pratique des horaires décalés. Cela est particulièrement visible chez les hommes (pour des raisons qui ne sont pas encore élucidées) et après 10 ans de pratique du travail posté (figure). La bonne nouvelle, cependant, c'est que les performances de mémoire redeviennent similaires à celles des non postés quelques années (4 ans, environ) après le retour en horaires normaux. Ces résultats sont novateurs et n'ont été observés, à notre connaissance, que dans une autre étude seulement.



Un travail riche et stimulant peut-il atténuer les effets du vieillissement cérébral ?

Le chercheur se méfie des évidences ! Beaucoup ont été balayées ces dernières années. On croyait, par exemple, il y a peu de temps encore, que les caractéristiques morphologiques du cerveau humain étaient stables tout au long de la vie adulte. On sait maintenant que le cerveau conserve une réelle plasticité jusque tard dans la vie (capacité à se modifier, sur le plan fonctionnel mais aussi morphologique).

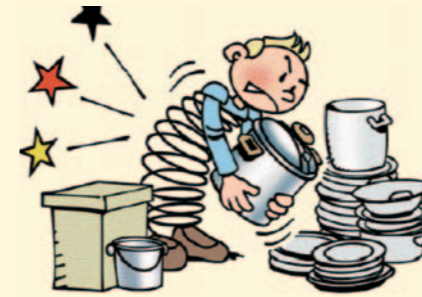


Ces découvertes récentes soutiennent l'hypothèse que les expériences positives ou négatives vécues dans la vie de travail peuvent laisser des traces durables, voire irréversibles, dans le système nerveux et ainsi faciliter ou empêcher la survenue de certains déclin ou maladies handicapantes au cours de la vieillesse. Une première série d'analyses apportent des résultats prometteurs dans ce sens. Ils montrent qu'un travail cognitivement exigeant mais riche, créatif, impliquant une forte latitude décisionnelle et une formation professionnelle régulière est associé à des performances cognitives plus élevées, indépendamment du niveau d'étude, du métier exercé et de divers autres facteurs liés à la vie hors travail. Outre ses incidences sur la conception des situations de travail, la confirmation dans la suite de l'étude de ces premiers résultats conforterait le rôle des activités cognitives stimulantes sur le maintien de bonnes performances intellectuelles avec l'avancée en âge.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) augmentent avec l'âge, et sont aussi liés à l'organisation du travail

Les lombalgies représentent les pathologies les plus fréquentes des pays industrialisés. La prévalence sur la vie entière atteint 60 % de la population et la prévalence annuelle touche de 30 à 40 % des sujets adultes d'âge moyen. Le coût social et économique de cette « épidémie » est très lourd. Plusieurs causes se conjuguent en général. VISAT a permis d'étudier les caractéristiques associées à la persistance de la lombalgie à 5 ans d'intervalle, ou associées à sa disparition.

Les résultats confirment le rôle important des facteurs physiques (port de charges lourdes) dans la persistance de ces lombalgies, mais soulignent également les effets de l'épuisement émotionnel, d'une faible autonomie dans son travail et de la perception d'un déséquilibre défavorable entre l'effort investi dans le travail et les récompenses qu'on en retire. Par exemple, les hommes ont plus de risque de souffrir encore de lombalgie 5 ans après, non seulement lorsqu'ils manipulent des charges lourdes et qu'ils ont un indice de masse corporelle plus élevé (surpoids), mais aussi quand ils se sentent insuffisamment payés en retour de leurs efforts dans leur travail, insuffisamment entourés, et émotionnellement épuisés. Ces résultats confortent la nécessité d'une prise en charge et d'une prévention de la lombalgie qui ne soient pas seulement physiques.



Les résultats confirment que les conditions de travail, et en particulier le sentiment de précarité de l'emploi, peuvent avoir un impact négatif sur la qualité de vie ; ce qui pourrait favoriser une dégradation de la santé lors de l'avancée en âge.

Les marges de manœuvre et la reconnaissance dans le travail : des caractéristiques importantes pour la santé

Des travaux antérieurs ont cherché à identifier les caractéristiques du travail qui sont génératrices de stress et sont nocives à long terme pour la santé. Le fait de disposer de faibles marges de manœuvre dans son travail et de percevoir peu de reconnaissance, en particulier lorsqu'en même temps les exigences de travail sont élevées, serait associé à divers signes de dégradation de la santé physique et mentale.

VISAT permet en outre de comprendre un peu mieux l'origine de certaines inégalités sociales de santé, particulièrement importantes en France, en montrant que ces caractéristiques de travail nocives ne sont pas distribuées de la même manière dans toutes les catégories professionnelles. On trouve une marge de manœuvre plus faible et un manque de reconnaissance dans son travail plus important chez les employés et plus encore chez les ouvriers que chez les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres.

Une analyse récente a permis d'explorer le rôle du contenu du travail évalué en 1996 sur la survenue de la dépression sur une période de 5 ans. Entre 1996 et 2001, 5,8 % ont présenté une dépression. Des analyses, tenant compte des différences pouvant être dues aussi à d'autres facteurs, ont montré que les personnes rapportant un manque de marge de manœuvre - reconnaissance ont presque deux fois plus (1,8) de risque de survenue d'une dépression. Ce risque est aussi presque deux fois plus présent (1,9) chez les ouvriers comparé aux employés. Par ailleurs, les femmes ont un risque de dépression plus élevé que les hommes (2,9) et l'âge ne joue pas de rôle significatif. Ce travail confirme dans une cohorte française, diversifiée sur le plan professionnel, le rôle prédictif de certaines caractéristiques du travail et particulièrement du manque de latitude/reconnaissance dans la survenue d'un épisode dépressif.

Précarité de l'emploi, qualité de vie et santé

La qualité de vie est un élément important de notre bien-être immédiat mais elle conditionne aussi en partie l'évolution de notre santé au fil de l'âge. Il semble vraisemblable que de mauvaises conditions de travail puissent dégrader la qualité de vie mais peu de données scientifiques sont disponibles sur ce sujet. Dans VISAT, nous nous sommes demandés si le fait d'avoir peur de perdre son emploi pouvait conduire à une dégradation de la qualité de vie. La qualité de vie a été appréciée au moyen de trois dimensions de l'indice de santé perceptuelle de Nottingham qui est une échelle de mesure de la qualité de vie validée sur le plan scientifique. Les trois dimensions retenues étaient la fatigue, les réactions émotionnelles et le sentiment d'isolement social. Quelle que soit la dimension considérée, la probabilité d'avoir une qualité de vie normale en 1996 et dégradée en 2001 était approximativement 2 fois plus importante parmi les salariés qui étaient inquiets à propos de l'avenir de leur emploi en 1996.

Dans la même étude, il a été montré qu'un manque de marges de manœuvre et de reconnaissance en 1996 prédisait également une dégradation de la qualité de vie pour les dimensions fatigue et réactions émotionnelles mais pas pour le sentiment d'isolement social dont la dégradation était favorisée, elle, par un emploi comportant des horaires de travail atypiques. Ces résultats confirment que les conditions de travail, et en particulier le sentiment de précarité de l'emploi, peuvent avoir un impact négatif sur la qualité de vie ; ce qui pourrait favoriser une dégradation de la santé lors de l'avancée en âge.



Des contraintes de travail sélectives pour les salariés les plus âgés

Identifier quelles sont les conditions de travail les moins bien supportées avec l'avancée en âge est un des objectifs importants de VISAT. Cela permet de déterminer les priorités en matière d'amélioration des conditions de travail. Dans le secteur hospitalier, par exemple (figure ci-contre), plus on avance en âge plus on tente, quand on le peut (mais ces possibilités s'amenuisent actuellement !), de fuir les postes impliquant des horaires décalés, des efforts physiques importants, des postures pénibles, du fait de l'usure due aux années de travail antérieures. D'autres caractéristiques qui sont déjà pénibles pour les jeunes, telles que l'impossibilité de planifier son travail, sont également moins bien tolérées avec l'âge.

Pourcentage de salariés « Actuellement », « Seulement dans le Passé », et « Jamais » concernés par ces exigences de travail à l'hôpital en fonction de l'âge.

